

La Roche-sur-Yon Agglomération

Guide

de la petite enfance



le guide des 0-4 ans
édition 2010

Madame, Monsieur,

Ce guide pratique des parents d'enfants de 0 à 4 ans vise à vous présenter l'éventail des services proposés par les différents acteurs qui interviennent dans le secteur de la petite enfance, afin que votre enfant fasse ses premiers pas dans les meilleures conditions possibles.

La Caisse d'allocations familiales, partenaire de tous les instants, accompagne l'effort des communes de La Roche-sur-Yon Agglomération.

La petite enfance a été fixée comme priorité par la nouvelle Communauté d'Agglomération qui en a fait une de ses compétences pour optimiser l'offre de service sur le territoire en l'étoffant par la création de deux nouvelles structures au sud.

La Roche-sur-Yon Agglomération entend ainsi, avec ses partenaires et grâce à un personnel compétent, développer un service public de la Petite enfance de qualité qui favorise l'épanouissement de l'enfant, l'accompagnement des parents et l'égalité devant le service public de toutes les familles.

Pierre REGNAULT

Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Conseiller général de la Vendée

Vous êtes parents ou futurs parents

Le service de la Petite Enfance de La Roche-sur-Yon Agglomération a élaboré ce guide pour vous aider dans votre rôle, dans vos démarches.

Vous y trouverez l'essentiel des informations concernant :

- vos démarches
- les différents modes de garde, les différentes structures d'accueil sur le territoire
- les dispositifs d'accompagnement, les adresses utiles

À votre écoute :

La direction Petite Enfance de La Roche-sur-Yon Agglomération

31 bis rue Paul-Doumer - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 48 66

Sommaire



● Devenir parents

Déclarer la naissance	p. 4
La reconnaissance	p. 5
La déclaration de grossesse	p. 6
Les congés	p. 6

● Choisir son mode de garde

Les accueils collectifs : multi-accueils, mini-crèches, accueils collectifs hospitaliers, haltes-garderies et point halte-garderie, calculer son tarif horaire et sa facture	p. 8
--	------

L'accueil individuel : la crèche familiale, les relais parents-assistantes maternelles les emplois familiaux, un service baby-sitting à La Roche-sur-Yon	p. 13
--	-------

Les lieux d'échange L'accueil parents-enfants La Ronde, Les Lucioles, La Roche Allaitement	p. 16
---	-------

Les associations d'assistantes maternelles L'association Bambino, My Ny aux Bois, « Ainsi Font Font Font », « Les câlines », « P'tit Poucet », « Les P'tites Bouilles »	p. 18
---	-------

● Découvrir d'autres lieux d'éveils

Les médiathèques	p. 20
Les ludothèques	p. 21
Les activités sportives	p. 22
Bébé nageurs, gymnastique, danse, baby hand	

● Les adresses utiles

Partenaire de la petite enfance	p. 24
	p. 26

Devenir parents

Déclarer la naissance

La déclaration de naissance se fait à la mairie du lieu de naissance, elle est obligatoire pour tout enfant. La déclaration doit avoir lieu dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance. Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai. Si le dernier jour est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au 1^{er} jour ouvrable suivant. Une naissance qui n'a pas été déclarée dans ce délai ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance du ressort du lieu de naissance de l'enfant.

La naissance est déclarée par le père ou, à défaut, par les médecins, les sages-femmes ou tout autre personne ayant assisté à l'accouchement.

Sachez qu'à La Roche-sur-Yon, le Centre hospitalier départemental et la Clinique Saint-Charles (si vous êtes mariés ou si vous avez effectué une reconnaissance avant la naissance à votre mairie de domicile) se chargent de déclarer la naissance auprès de la mairie. Dans ce cas, vous n'avez donc pas besoin de vous déplacer pour déclarer la naissance.

Pièces à fournir :

- le certificat médical d'accouchement remis par l'hôpital (ou la maternité)
- le livret de famille (si vous en détenez un) pour y inscrire l'enfant
- pour les enfants nés hors mariage :
 - si vous n'avez pas fait de reconnaissance avant naissance : l'acte de naissance de ou des parents ou pièce nationale d'identité ou livret de famille pour les enfants nés hors mariage
 - si vous avez fait une reconnaissance avant naissance : l'acte ou des actes de reconnaissance anticipée (en cas d'une naissance hors mariage)
- la déclaration du choix du nom s'il s'agit du premier enfant de la fratrie, signée par les deux parents si les parents souhaitent choisir le nom de leur enfant et que les conditions de choix sont réunies
- le certificat de coutume (*) pour les ressortissants étrangers qui souhaitent que le nom de leur enfant soit déterminé en application de la loi de leur pays

Lorsque le formulaire de choix de nom est déposé en mairie et les actes signés, le choix devient irrévocable.

(*) le certificat de coutume est un document indispensable pour vérifier les règles de transmission du nom dans le pays d'origine.

La reconnaissance

Elle ne concerne que les parents non mariés ou pacsés.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance alors que la filiation paternelle suppose une démarche de la part de celui-ci. La reconnaissance est établie en mairie sur les registres d'état civil, cet acte indique que vous êtes le père ou la mère d'un enfant né ou à naître. Cette démarche se fait dans n'importe quelle mairie de France.

Vous êtes la mère : vous pouvez effectuer une déclaration de reconnaissance avant la naissance, notamment si vous souhaitez que votre enfant porte votre nom. Dans ce cas vous devez effectuer cette démarche avant le père de l'enfant.

Vous êtes le père : vous pouvez reconnaître votre enfant avant la naissance, au moment de la déclaration de naissance ou après, et ce, sans date limite.

Cependant, si votre reconnaissance a lieu après le 1er anniversaire de l'enfant, vous n'avez pas l'autorité parentale conjointe. La mairie délivre une copie de l'acte de reconnaissance que vous remettez lors de la déclaration de naissance.

Pour des informations plus précises vous pouvez vous adresser au service de l'état civil de votre commune.

Il est souvent plus facile d'effectuer ces démarches de reconnaissance avant la naissance.



La déclaration de grossesse

C'est l'une des premières formalités à réaliser.

Il faut adresser un certificat médical à votre CAF avant la fin de la 14^{ème} semaine de grossesse.

Pensez à informer votre employeur, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (ou Mutualité Sociale Agricole) et votre mutuelle de l'arrivée de votre enfant. Cela permettra d'ouvrir vos droits et de bénéficier d'éventuelles prestations ou primes.

La CAF verse des aides directement aux familles à la naissance de l'enfant : il s'agit essentiellement de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) qui comprend :

- une prime à la naissance ou à l'adoption
- une allocation de base

Des aides complémentaires sont versées suivant que vous choisissez de rester à la maison avec votre enfant ou le faire garder :

- un complément de libre choix d'activité (CLCA)
- un complément optionnel de libre choix d'activité (COLCA)
- un complément de libre choix de mode de garde (CMG)



Les congés

Congés de naissance ou d'adoption :

La naissance ou l'adoption d'un enfant ouvre droit à des congés payés.

Pour de plus amples renseignements, contactez votre employeur, la Caisse primaire d'assurance maladie ou la Mutualité sociale agricole.

À la naissance d'un enfant, toutes les autres prestations sont réévaluées, notamment les aides au logement.

Vous trouverez les renseignements (droits, conditions d'attribution, démarches ...) :

- sur le site internet de la CAF : www.caf.fr
- par téléphone au 08 20 25 85 10 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)
- à l'accueil de la CAF, 46 rue de la Marne, 85932 La Roche-sur-Yon cedex (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30).

Choisir son mode de garde

Espaces de vie, les structures petite enfance permettent aux enfants de connaître une première expérience de vie sociale et de participer à des activités d'éveil.

Les choix existent entre :

- l'accueil en structures collectives
- l'accueil en structures familiales
- l'accueil en haltes garderies
- la garde à domicile
- l'accueil lié à des besoins spécifiques

Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

Le multi-accueil est un service d'accueil de la petite enfance qui propose, en un même lieu, un accueil occasionnel et un accueil régulier pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Cette structure, favorisant l'éveil et la socialisation de l'enfant, apporte la réponse la plus adaptée aux besoins de garde des parents et aux nouveaux modes de vie.

Chaque multi-accueil est dirigé par un responsable d'établissement et animé par une équipe de professionnels de la petite enfance (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et assistantes maternelles). Le suivi médical des enfants est assuré par un médecin.

S'appuyant sur un projet éducatif et social, cette équipe aide votre enfant à s'épanouir au sein du groupe tout en respectant son propre rythme.

Communs à tous les multi-accueils, les tarifs horaires sont calculés en fonction de vos ressources et de votre situation familiale.

L'accueil « régulier »

En accueil régulier, vous vous engagez (au moment de l'inscription) par contrat sur un temps de présence (temps complet ou temps partiel) hebdomadaire, et sur une durée dans l'année.

L'accueil « occasionnel »

L'accueil occasionnel est un accueil ponctuel de quelques heures seulement et ne peut pas dépasser 12 heures par semaine.

L'accueil « d'urgence »

L'accueil d'urgence est prévu pour des parents qui se retrouvent dans une situation difficile du jour au lendemain (stage de formation, contrat de pré-embauche...). L'accueil d'urgence offre des places en accueil régulier, pour une période de trois mois maximum. L'accueil d'urgence offre des places de crèche en accueil régulier dans différentes structures : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 aux multi-accueils des Jaulnières, Ramon, Bacqu'à sable (La Roche-sur-Yon), les Oursons (Mouilleron-le-Captif), le Val des P'tits Loups (Venansault) et Chapi Chapo (La Ferrière).

Les accueils collectifs

7 Multi-accueils



Multi-accueil Ramon

44 rue Gaston-Ramon - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 37 41 61

Contact : SELVA Josette, directrice
josette.selva@larochesuryonagglomeration.fr
CREANCE Christine, directrice adjointe
christine.creance@larochesuryonagglomeration.fr

78 places (dont 5 places en accueil d'urgence) réparties en quatre unités dont l'une assure plus particulièrement les accueils de courte durée (occasionnel et régulier jusqu'à 3 jours par semaine).

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30.
Unité multi-accueil : de 8 h 30 à 18 h 30.

Multi-accueil Bacqu'à sable

20 rue Bacqua - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 34 44 77

Contact : HASCOET Catherine, directrice
catherine.hascoet@larochesuryonagglomeration.fr
LOGEAIS Brigitte, directrice adjointe
brigitte.logeais@larochesuryonagglomeration.fr

60 places (dont 5 places en accueil d'urgence) réparties en quatre unités dont l'une assure plus particulièrement les accueils de courte durée (occasionnel et régulier jusqu'à 3 jours par semaine).

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Unité multi-accueil : de 8 h 30 à 18 h 30.

Multi-accueil Jaulnières

24 place Viollet le Duc - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 62 74 32

Contact : FROELICHER Virginie, directrice
virginie.froelicher@larochesuryonagglomeration.fr

16 places (dont 6 places en accueil d'urgence).
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Multi-accueil Les Oursons

8 allée des peupliers - 85000 Mouilleron-le-Captif

Tél. 02 51 38 62 39

Contact : Maryse
BEAUSEIGNEUR, Directrice
lesoursons@larochesuryon
agglomeration.fr

19 places.

Ouvert du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h 30

Multi-accueil Chapi Chapo

La Maison du Temps Libre -
rue du stade - 85280 La
Ferrière

Tél. 02 51 98 37 15

Contact : Fabienne TALON,
Directrice
chapichapo@larochesuryonagglomeration.fr

15 places.

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Muti-accueil Le Val des P'tits Loups

rue du Val Fleuri - 85190 Venansault

Tél. 02 51 07 38 91

Contact : Sophie GROLEAU, Directrice
levaldesptitsloups@larochesuryonagglomeration.fr

12 places.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

Muti-accueil La Farandole (gestion associative)

16 rue du Moulin - 85170 Dompierre-sur-Yon

Tél. 02 51 07 56 65

Contact : Magalie BIRONNEAU : Présidente - Isabelle LAFONTAINE : Directrice
Site : multiaccueillefarandol.free.fr

Jusqu'à 15 places, il accueille régulièrement ou occasionnellement les enfants de moins de 4 ans (2 journées maximum par semaine).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30



2 Mini-crèches

Mini-crèche de la Vigne-aux-Roses

Cité de la Vigne-aux-Roses, Bat K - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 05 21 40

Contact : Virginie FROELICHER, directrice
virginie.froelicher@larochesuryonagglomeration.fr

15 places.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Mini-crèche des Jaulnières

20 place Viollet le Duc - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 62 73 27

Contact : Virginie FROELICHER, directrice
virginie.froelicher@larochesuryonagglomeration.fr

19 places.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.



Renseignements et inscriptions

Maison de la petite enfance - 31 bis rue Paul-Doumer - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 48 66

Contact : Arlette AVIDE arlette.avide@larochesuryonagglomeration.fr

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Les accueils collectifs hospitaliers

Crèche hospitalière « Les trois marguerites »

Centre hospitalier Georges Mazurelle Hôpital Sud - 85026 La Roche-sur-Yon cedex

Tél. 02 51 09 71 84

Contact : Frédérique ALBERBIDE, directrice
creche@ch-mazurelle.fr

60 places disponibles dont 12 places réservées par La Roche-sur-Yon Agglomération pour les familles extérieures à l'hôpital. Ouvert du lundi au vendredi de 6 h 15 à 21 h 15.

Crèche hospitalière du Centre hospitalier départemental

CHD Les Oudairies - boulevard Stéphane-Moreau - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 44 62 29

Contact : Brigitte LAVIGNAC, directrice
brigitte.lavignac@chd-vendee.fr

2 haltes-garderies et 1 point halte-garderie

Ces structures accueillent les tout-petits (de 2 mois et demi à 4 ans) de façon régulière et occasionnelle.

Halte-garderie des Pyramides

rue Champollion - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 37 09 15

Contact : Evelyne MARMIN-AUGUIN, directrice
evelyne.marmin@larochesuryonagglomeration.fr

Accueil de 15 places

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 45.
Le mercredi de 8 h 45 à 12 h 15.

Halte-garderie Maison de la petite enfance

31 bis rue Paul-Doumer

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 48 68

Contact : Marie-Jeanne GILBERT, directrice
marie-jeanne.gilbert@larochesuryon
agglomeration.fr

Accueil de 15 places

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 45. **Le samedi de 8 h 45 à 12 h 15.**

Point halte-garderie Coteau

73 avenue Jean-Etoubleau - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 31 46

Contact : Fabienne THUAL, directrice
fabienne.thual@larochesuryonagglomeration.fr

Accueil de 12 places

Ouvert le mardi et le vendredi
de 8 h 45 à 12 h 15.

Le jeudi de 8 h 45 à 17 h 45

(permettant à 6 enfants d'être accueillis en journée continue)



Calculer son tarif horaire

Revenus mensuels moyens

x

taux d'effort

Ressources
de l'année
N-2
transmises
par la CAF
(CAF PRO)

: 12

Nombre
d'enfants
à charge

Taux
d'effort
(en %)

1

0,06%

2

0,05%

3

0,04%

4 et plus

0,03%



Calculer sa facture

Exemple : une famille a signé un contrat de 4 jours par semaine avec un engagement horaire de 9 heures par jour (soit 36h/semaine ou 144h/mois). Cette même famille a 1 enfant à charge et des revenus mensuels de 2 500 €.

Taux d'effort : 0,06%

Calcul du tarif horaire :
 $2\,500\text{ €} \times 0,06\% = 1,50\text{ €}$

Calcul de la facture :
 $1,50\text{ €} \times 144\text{h} = 216,00\text{ €}$

L'accueil individuel

L'accueil familial avec la crèche familiale

La crèche familiale est un service de La Roche-sur-Yon Agglomération. Elle allie accueil familial et activités collectives. Les enfants sont accueillis dans un cadre familial et chaleureux au domicile d'assistantes maternelles agréées. Une responsable assure le suivi des enfants et l'encadrement des assistantes maternelles. Un accueil régulier en structures petite enfance, des activités et des sorties en groupe, contribuent à la socialisation de l'enfant. Le matériel nécessaire (lit, parc, poussette, chaise, siège auto, couches, jeux) est fourni par la crèche familiale. 8 places.

La crèche familiale répond uniquement à l'accueil régulier.

Responsable : Brigitte LOGEAIS

Renseignements et inscriptions : Crèche familiale Maison de la petite enfance
31 bis rue Paul-Doumer - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 48 42
Contact : Christine FUSEAU - christine.fuseau@larochesuryonagglomeration.fr
Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Les Relais parents Assistantes Maternelles (RAM)

La Roche-sur-Yon Agglomération soutient le dispositif des assistantes maternelles indépendantes à travers les Relais. Le Relais est un ensemble de services gratuits rendus aux assistantes maternelles agréées indépendantes, aux parents en recherche ou employeurs d'une assistante maternelle et aux personnes intéressées par la profession d'assistante maternelle.

Ce service propose à ses usagers :

- un accompagnement dans les démarches (embauche, recherche d'un enfant à accueillir, dossier d'agrément, négociation et rédaction du contrat de travail, constitution du bulletin de paie...)

- la gestion et la diffusion d'une liste d'assistantes maternelles disponibles, réactualisée régulièrement
- des informations sur les droits et devoirs des salariées comme des employeurs sur les statuts, les aides financières...
- des animations : activités collectives d'éveil pour les enfants accompagnés par leur assistante maternelle, ateliers adultes, réunions d'information...
- une écoute et une médiation dans les relations salariées/employeurs.

1^{er} Relais assistantes maternelles de la Roche-sur-Yon

Maison de la petite enfance - 31 bis rue Paul-Doumer - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 48 42

Contact : Carine CAMPINCHI, responsable

carine.campinchi@larochesuryonagglomeration.fr

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

2^e Relais assistantes maternelles de la Roche-sur-Yon

Bacqu'à sable - 20 rue Pierre-Bacqua - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 48 42

Contact : Nathalie GAUTHIER, responsable

nathalie.gauthier@larochesuryonagglomeration.fr

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Relais assistantes maternelles du Sud Yonnais (Aubigny, Les Clouzeaux, Nesmy, Chaillé-sous-les-Ormeaux, Le Tablier, Saint-Florent-des-Bois)

3 place de l'église - 85310 Nesmy

Tél. 02 51 42 09 87

Contact : Cécile OLIVIER, animatrice

ramsudyonnais@larochesuryonagglomeration.fr

Relais assistantes maternelles de La Chaize-le-Vicomte, Fougeré, Thorigny, La Ferrière, Dompierre-sur-Yon

4 rue des Noyers - 85310 La Chaize-le-Vicomte

Tél. 02 51 40 60 39 et 06 21 29 46 15

Contact : Elodie PASQUET, animatrice

elodie.pasquet@larochesuryonagglomeration.fr



Les emplois familiaux

Il s'agit des personnes salariées embauchées au domicile des familles pour les aider dans les activités familiales et domestiques. Les parents peuvent employer directement une personne ou recourir aux services d'associations spécialisées dans ce domaine, pour assurer diverses tâches à leur domicile (ménage, soutien scolaire, courses, garde d'enfants...). Pour la garde d'enfants à domicile, il est possible de bénéficier d'une aide de La Caisse d'Allocations Familiales. L'Urssaf peut fournir des informations sur la rémunération des emplois familiaux et l'utilisation de chèques emploi service.



Un service Baby-Sitting au 14 bis Espace Jeunes à La Roche-sur-Yon

Le centre information jeunesse met à disposition des parents, un fichier de babys-sitters. Ces jeunes gens proposent leur service pour une garde occasionnelle ou régulière (matin et soir). Plusieurs dizaines d'offres (essentiellement des jeunes étudiants) sont référencées et actualisées dans ce fichier uniquement consultable sur place.

C'est vous, parents, qui au regard du profil recherché et de vos besoins particuliers, entrez en contact avec le jeune. En confiant votre enfant à un(e) baby-sitter, vous devenez son employeur, si vous avez des questions particulières à ce propos, l'équipe du 14bis se tient à votre disposition pour vous apporter l'information nécessaire.

Ouvert mardi de 14 h à 19 h, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 19 h sans interruption, samedi de 14 h à 19 h.

Renseignements :

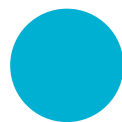
14 bis espace jeunes

14 bis rue du Maréchal-Foch - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 36 95 95 Fax : 02 51 41 88 09

courriel : 14bis@ville-larochesuryon.fr

site internet : www.ville-larochesuryon.fr/jeunes



Les lieux d'échanges

L'accueil parents-enfants La Ronde

S'inspirant de l'expérience et des réflexions de Françoise Dolto, La Ronde, espace de jeux et de rencontres, privilégie la relation adultes-enfants. La Ronde est une structure cogérée par La Roche-sur-Yon Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales. Sécurisé par la présence continue d'un adulte proche, l'enfant prend de plus en plus d'assurance pour expérimenter la relation aux autres dans un environnement de jeux adapté facilitant des expériences nouvelles hors du milieu familial. Parents et enfants s'y détendent, s'y resourcent et peuvent échanger ensemble. La Ronde accueille des enfants de moins

de 4 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, futurs parents grands-parents, etc). Petits et grands se préparent en douceur aux futures séparations.

Dans une écoute bienveillante propre à faciliter les expériences, les professionnelles accompagnent la découverte de la vie sociale pour les petits ainsi que les interrogations et réflexions des parents. C'est également un espace d'information et de documentation spécialisé dans le domaine de la petite enfance et de la famille.

L'équipe des professionnelles vous accueille pour 1 heure, 2 heures ou plus selon votre choix : lundi de 15 h à 18 h 30, mardi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mercredi de 15 h à 18 h 30, jeudi de 15 h à 18 h 30, vendredi de 9 h 30 à 12 h. L'accueil est gratuit. Pas de formalités d'inscription.

Renseignements :

La Ronde - rue des Pyramides - 85000 La Roche-sur-Yon,

Tél. 02 51 37 88 92 en fonction des heures d'ouverture

Courriel : catherine.champain-baron@cafla-roche-yon.cnafmail.fr



Les Lucioles

Lieu ouvert aux enfants de 0 à 4 ans, toujours accompagnés de leurs parents, ouvert aussi aux futurs parents.

L'association « dire pour grandir » qui porte ce projet est composée de professionnels de l'enfance et de la psychanalyse. Ils se positionnent en situation d'écoute pour faciliter le dire des enfants et des parents.

Renseignements :

CLSH du Pont Boileau - 26 rue du Maréchal Juin - 85000 La Roche-sur-Yon

Téléphone : 02 51 62 07 34 (jours d'ouverture)

Ouvert le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 (sauf pendant les vacances).

La Roche Allaitement

Les animatrices bénévoles de la Leche League allaitement maternel qui répondent à vos appels possèdent les informations les plus récentes sur l'allaitement, et s'appuient sur l'expérience de nombreuses mères allaitantes pour vous aider à résoudre vos problèmes et prendre les meilleures décisions pour vous et votre bébé.

Renseignements :

Mme Aline BRY : 02 51 36 15 19

Les réunions ont lieu à l'espace Golly - 22 impasse Didot à La Roche-sur-Yon un samedi par mois.

Les associations d'assistantes maternelles

Association Bambino

Cette association regroupe une centaine d'assistantes maternelles agréées indépendantes et propose à ses membres :

- des échanges autour de l'enfant, des rencontres thématiques afin de valoriser la profession et de rompre l'isolement,
- la possibilité de mise en relation avec les parents en recherche d'une assistante maternelle,
- des informations sur les droits et obligations des assistantes maternelles,
- une location de matériel de puériculture, de jeux, de livres,
- des activités ludiques entre assistantes maternelles.

Renseignements

Association Bambino - Cité de Bretagne - Bd des Etats-Unis - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 06 34 95 85 91

Association My Ny aux Bois

Cette association regroupe certaines assistantes maternelles des communes suivantes : Aubigny, Nesmy, Saint Florent-des-Bois, Le Tablier, Chaillé-sous-les-Ormeaux, Les Clouzeaux, Thorigny et La Boissière-des-Landes.

Renseignements

Tél. 02 51 31 72 03

Courriel : louismarie.raineau@orange.fr



Association « Ainsi Font Font Font »

Cette association regroupe certaines assistantes maternelles des communes suivantes : Fougeré, La Chaize-le-Vicomte, Thorigny et Château-Guibert.

Renseignements

Tél. 02 51 34 81 37

Association « Les Câlines »

Cette association regroupe certaines assistantes maternelles de Venansault.

Renseignements

Mme Catherine MOLLE -1 rue Georges-Guynemer

Tél. 02 51 48 11 17

Association « P'tit Poucet »

Cette association regroupe certaines assistantes maternelles de Mouilleron-le-Captif.

Renseignements

Tél. 02 51 38 10 56

courriel : corinnetessier@orange.fr

Association «LesP'tites Bouilles»

Présidente : Odile MALLARD

Téléphone : 02 51 98 40 75

Responsable secteur de Dompierre : Maryse BONNOMEAU : 02 28 15 04 95

L'association compte 150 assistantes maternelles dont 32 à Dompierre.

Les matinées récréatives

À l'accueil périscolaire.

Elles permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques dans un cadre ludique et adapté pour les enfants.

Le planning est disponible sur www.dompierre-sur-yon.fr



Découvrir d'autres lieux d'éveil

Les activités culturelles sont à la disposition de l'enfant et de ses parents dès son plus jeune âge. Le tout-petit peut se familiariser avec le livre, le jeu et la musique en découvrant des outils bien adaptés pour lui permettre de s'ouvrir au monde.

Les médiathèques

Les médiathèques de La Roche-sur-Yon Agglomération accueillent les tout-petits. Elles mettent, à leur disposition, des livres en carton, des livres animés, des livres d'images, des albums avec des textes plus ou moins longs. Les médiathèques créent des animations régulières autour du conte.

Médiathèque - Ludothèque des Pyramides

rue Champollion - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 37 48 68

Médiathèque de Saint-André d'Ornay

rue de la Maison Neuve - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 05 17 79

Médiathèque du Bourg-sous-La Roche

106, rue du Général Guérin - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 47 46 66

Horaires d'ouverture :

Les mardi, jeudi, vendredi 13 h 30 à 18 h

Le mercredi : 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h.

Médiathèque Benjamin Rabier

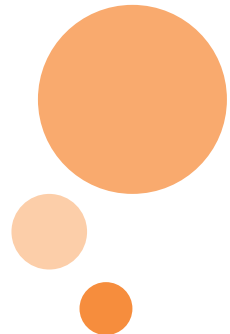
Place Jeannie-Mazurelle - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 47 48 60

Horaires d'ouverture :

Les mardi, jeudi, vendredi 13 h à 18 h

Le mercredi : 10 h à 19 h

Le samedi : 10 h à 18 h



Les ludothèques

Les ludothèques accueillent les jeunes enfants et leur offrent une aire de jeux où ils pourront découvrir des jeux d'éveil adaptés à leur âge et à leur goût (piscine à balles, trotteurs, vélos, malle à bulles) mais aussi prêter des jeux et jouets à domicile, elles permettent également de rencontrer d'autres enfants et profiter du conseil d'adultes.

Espace-ludothèque de la médiathèque des Pyramides

rue Champollion - 85000 La Roche-sur-Yon

Téléphone : 02 51 37 48 68

Horaires d'ouverture :

Les mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 - 18 h

Le mercredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Le samedi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h



Ludothèque Espace-jeux de la Vigne-aux-Roses

Cité de la Vigne-aux-Roses, Bat H

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 62 07 34

Horaires d'ouverture : se renseigner par téléphone à la ludothèque ou à la maison de quartier de la Vallée-Verte - 10 avenue Pablo-Picasso - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 37 89 16 – Fax 02 51 05 46 01

Les activités sportives

Bébés nageurs

Les jeux d'eau constituent pour le très jeune enfant des moments privilégiés de liberté. En lui permettant de retrouver un milieu proche de celui de ses origines, il apprend à surmonter ses craintes et à prendre conscience de son espace corporel et de celui des autres. Le club des Bébés Nageurs Yonnais s'adresse aux enfants de 3 mois à 6/7 ans, accompagnés d'au moins un des parents. Il propose à l'enfant une familiarisation ainsi qu'une adaptation au milieu aquatique, sans esprit de performance ni de contrainte. C'est aussi l'occasion de jeux, de contacts avec les parents et les autres enfants au travers d'un autre milieu.

L'activité est encadrée par des spécialistes, formés et diplômés pour ce type d'activités.

Cette activité se pratique à la piscine Arago

Le samedi matin de 8 h à 10 h

Le mercredi matin de 11 h 15 à 12 h 15

La répartition du samedi matin se fait en fonction de l'âge des enfants, afin de respecter une démarche pédagogique cohérente :

De 3 mois à 1 an : de 8 h à 8 h 30 le samedi matin : eau à 30°C

De 1 an à 3 ans : de 8 h 30 à 9 h 15 le samedi matin : eau à 30 °C

De 3 ans à 6/7 ans : de 9 h 15 à 10 h le samedi matin : eau à 30 °C

De 4 ans à 6/7 ans : de 11 h 15 à 12 h 15 le mercredi matin : eau à 30° C

Renseignements

50 rue des Gondoliers – 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 62 70 92 (répondeur)



Gymnastique

Education corporelle et artistique, la gymnastique est d'abord un moment de détente pour le très jeune enfant. C'est aussi le début de l'apprentissage de la maîtrise de soi et de la compétition.

Le Gymnastique club de La Roche-sur-Yon (GCRY) propose aux enfants de 2 à 6 ans, des activités éducatives qui respectent et favorisent les phases de sa croissance, tant sur le plan du développement physique et psychologique.

La répartition dans les groupes tient compte de la spécificité de l'âge.

L'encadrement comprend des instituteurs, des éducateurs sportifs diplômés et des parents ayant reçu une formation spécifique Petite Enfance.

Le GCRY a reçu le label Petite Enfance en 1995, renouvelé en 96/97.

Les horaires

2 à 4 ans : le mercredi ou le samedi de 9 h 30 à 10 h 30

Renseignements

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 15 h

et le samedi de 9 h à 12 h

Salle spécialisée de gymnastique

8 impasse Caillé - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 36 21 14

Gymnastique et danse enfants (dès 4 ans)

Association Sports et Loisirs Dompierrois (ASLD)

Contact : Corinne Giraudeau 02 51 48 00 94 / Karine Bouard 02 51 07 45 17

asld85@hotmail.fr

Site internet : <http://asld.e-monsite.com>

Baby Hand (dès 3 ans)

Hand Ball Club Dompierrois (HBCD)

Contact : Françoise Mercier, Présidente 02 51 07 51 65

mercier.francoise@aliceadsl.fr

Site internet : hbcd.chez-alice.fr

Les adresses utiles

Service de Protection maternelle et infantile (PMI)

Conseil général - Direction de la solidarité et de la famille - Service de protection maternelle et infantile - 101 boulevard d'Angleterre - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 34 48 48 – 02 51 36 99 54

Aide à domicile pour tous (ADT 85)

9 rue Ampère - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 37 31 65

ADAP – Proxim services (aide à domicile)

100 cité des Forges - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 95 26

Fédération ADMR Vendée

Maison des familles - 119 boulevard des Etats-Unis - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 44 37 20

Service de Soins et d'éducation spécialisée à domicile (SSESD)

Déficients moteurs (de 3 à 20 ans) - 6 rue des Puys - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 41 46 36

Service de Soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (SSEFIS)

Déficients auditifs (de 3 à 20 ans) - 136 boulevard Rivoli - 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 62 62 64

Service d'Aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire (SAAAIS)

Déficients visuels (de 3 à 20 ans) - 1 rue Mont-des-Alouettes
85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 47 06

IME « Les Terres Noires »

Déficients mentaux (de 5 à 20 ans) - route de Mouilleron - BP 744
85018 La Roche-sur-Yon cedex - Tél. 02 51 47 33 33

SESSAD La Maisonnette (ADAPEI 85)

31 rue Valentin Roussière - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 46 21 11

Centre d'action médico-sociale précoce polyvalent de Vendée (CAMSP)

CHD Les Oudairies - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 47 35 00 - 02 51 44 62 02

Centres médico psychologiques

Secteur Nord - centre du « tout-petit » Donald Winnicott

53 rue Prunier - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 08 80 07

Secteur Ouest - CMP « Le train bleu »

12 impasse Beauséjour - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 37 11 08

Secteur Est - CMP « Le train bleu »

13 Bd des Etats-Unis - 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 62 11 78

Centre médico psychopédagogique (CMPP)

110 boulevard d'Angleterre - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 24 23 23 - Fax 02 51 24 23 24

Partenaire de la petite enfance

L'un des objectifs prioritaires de la Caisse d'Allocations Familiales est de favoriser l'accueil des enfants de 0 à 6 ans.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La Caisse d'allocations familiales de Vendée favorise la création :

- de nombreuses crèches permettant d'accueillir les enfants de 0 à 4 ans dont les parents exercent une activité professionnelle.
- de plusieurs haltes-garderies, d'un point halte-garderie permettant d'accueillir les enfants de 0 à 4 ans d'une manière temporaire.
- d'un lieu d'accueil enfants/parents comme «La Ronde» en cogestion CAF/La Roche-sur-Yon Agglomération.

La CAF assure aussi des prestations légales couvrant partiellement les frais de garde des jeunes enfants (PAJE) ainsi que l'aide aux familles par les prestations familiales (allocations pour jeune enfant, allocation parentale d'éducation...).

Renseignements au siège de la CAF

46 rue de la Marne - 85000 La Roche-sur-Yon

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 - Tél. 08 20 25 85 10

Déficients visuels (de 3 à 20 ans) - 1 rue Mont-des-Alouettes

85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 47 06

Renseignements

La Roche-sur-Yon Agglomération
Maison de la petite enfance
31 bis rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 47 48 66
petiteenfance@larochesuryonagglomeration.fr

